

**Compte rendu**

**RENCONTRE RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE VIGILANCE  
DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC**

<b>Date</b>	25 janvier 2024	<b>Heure</b>	11h30
<b>Endroit</b>	Rencontre hybride (local 324)		
<b>Rédigé par</b>	Fatao Traoré, relu par Réal Caron		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ouverture de la réunion (<i>Alexandre Turgeon</i>) – 5 min             <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. Constatation du quorum par le coordonnateur</li> </ol> </li> <li>2. Adoption de l'ordre du jour (<i>Alexandre Turgeon</i>) – 5min</li> <li>3. Compte rendu de la rencontre du 25 janvier 2024 – 10 min             <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1. Adoption du compte rendu (<i>Alexandre Turgeon</i>)</li> <li>3.2. Suivi du compte rendu (<i>Alexandre Turgeon</i>)</li> </ol> </li> <li>4. Périodes de questions et d'échanges en lien avec l'actualité (<i>Alexandre Turgeon</i>)</li> <li>5. Présentations et période de questions (<i>Alexandre Turgeon</i>)             <ol style="list-style-type: none"> <li>5.1. Présentation et adoption du plan de travail 2024-2025 (Alexandre Turgeon, Réal Caron et Fatao Traoré) – 20 min.</li> <li>5.2. Rapport du sous-comité sur l'organisation de la rencontre publique d'information et la rédaction du rapport annuel 2023 (Réal Caron et Fatao Traoré) – 10 min.</li> <li>5.3. Bilan du PMO 2018-2022 (Mathieu Fournier) – 50 min</li> </ol> </li> <li>6. Propositions de sujets pour l'ordre du jour de la prochaine rencontre (report systématique des sujets prévus, mais non traités) et échanges sur des demandes de sujets à traiter pendant des rencontres ultérieures – (<i>Alexandre Turgeon</i>) – 10 min             <ol style="list-style-type: none"> <li>6.1. Présentation sur l'économie circulaire et des mesures associées dans le PMGMR</li> <li>6.2. Dépôt du rapport annuel 2023</li> </ol> </li> <li>7. <i>Varia</i></li> <li>8. <i>Date de la prochaine rencontre : le 22 février 2023 (Fatao Traoré)</i></li> <li>9. Levée de la rencontre – (<i>Alexandre Turgeon</i>)</li> </ol>			

<b>ÉTAIENT PRÉSENT·ES</b>		
<b>Membres votant·es</b>	Olivier Coulombe	Craque-Bitume
	Claude Villeneuve (en virtuel)	Élu District de Maizeret-Lairet
	Réal Caron	Les Amies de la Terre
	Liane-Clarisse Mouchon	Conseil de quartier de Maizerets
	Alexandre Turgeon	CRE Capitale-Nationale
	Jackie Smith (en virtuel)	Élue District Limoilou
	Mario Tremblay	Conseil de quartier de Lairet
<b>Membres non- votant·es</b>	Fatao Traoré	Coordinateurs du CVGMR
	Jean Charles Vandenberg	
	Mathieu Fournier	Directeur soutien à la gestion et la valorisation des matières résiduelles, Ville de Québec

	Caroline Gates (en virtuel)	Conseillère en environnement, Division prévention et contrôle environnemental, Prévention et qualité du milieu
	Marie-Christine Alarie	Conseillère en gestion des matières résiduelles - CMQ
	Alexandre Bessette (En virtuel)	Directeur, valorisation énergétique, Ville de Québec
<b>Absent-es</b>	Pierre Lefrançois	Maire de la Municipalité de l'Ange Gardien – Siège à la CMQ
	Alexandre Bessette	Directeur, valorisation énergétique, Ville de Québec
	Marie-Josée Asselin (en virtuel)	Vice-présidente du comité exécutif - Conseillère municipale du District Loretteville-Les Châtelers
	Gabrielle Chagnon-Roy	Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
	Philippe Robert	Direction régionale de santé publique
	Cécile Cognet	Ingénieure de projets, Projets industriels, Service des projets industriels et de la valorisation, Ville de Québec

<b>Objet</b>	<i>Date</i>
Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec	<b>25 janvier 2024</b>
Début de la réunion : 11h30	<b>Suivis</b>
1. Ouverture de la réunion 1.1. Le quorum est constaté par le coordinateur. En l'absence de Mme Asselin, c'est M. Turgeon qui présidera la rencontre.	
2. Adoption de l'ordre du jour  Adoption de l'ordre du jour par deux membres votant-es.	
3. Compte rendu de la rencontre du 21 décembre 2023 – 10 min 3.1. Adoption du compte rendu Adoption du compte rendu par deux membres votant-es. 3.2. Suivi du compte rendu (Alexandre Turgeon). Aucun autre suivi.	Placer le compte rendu et les présentations sur le site internet
4. Périodes de questions et d'échanges en lien avec l'actualité (Alexandre Turgeon)  Alexandre aborde le sujet de la demande de la ville de Québec de ne pas collecter les sacs mauves la semaine prochaine et de maintenir si possible les bacs à ordures. Il constate que bien que cette information ait été mentionnée dans quelques articles de presse, elle n'a pas été largement diffusée. Il a vérifié cette information lors du dernier conseil de quartier Montcalm, mais aucun des membres du conseil, bien qu'ils soient normalement bien informés, n'était au courant. Il estime donc qu'une communication officielle supplémentaire est nécessaire.  Pierre-Alexandre Bessette répond en disant que si les citoyens sont capables de retenir leur matière organique chez eux de le faire. Parce que ce qui va arriver, c'est que pour les modifications, on doit arrêter le CRMO et puis tout va aller à l'incinération. Le but, c'est de récupérer ces matières organiques pour qu'elles aillent à l'usine de biométhanisation.	

<p>Pierre-Alexandre répond en affirmant qu'il se chargera de transmettre ces informations aux responsables des communications.</p> <p>Marie-Christine suggère en ce qui concerne la communication, la possibilité de créer un petit dépliant ou un document à distribuer aux citoyens, ou encore de diffuser l'information plus largement sur les ondes radiophoniques. Cette démarche vise à garantir qu'il n'y ait pas une surcharge de matières organiques durant cette période.</p> <p>M. Bessette s'engage à transmettre la suggestion de Marie-Christine au service des communications.</p> <p>Marie-Christine informe que la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a reçu un avis de non-conformité de la part de Recyc-Québec concernant l'utilisation du terme "valorisation énergétique" dans une proposition d'action. Malgré cela, la plupart des commentaires de Recyc-Québec étaient très favorables. Les recommandations de modification ont été intégrées dans une nouvelle version du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR), adoptée par le Conseil de la CMQ et renvoyée à Recyc-Québec. Actuellement, le PMGMR est en cours de deuxième analyse par Recyc-Québec.</p> <p>Réal demande à Marie-Christine si l'avis de non-conformité est un document public et, si oui, de le faire parvenir aux membres du comité.</p> <p>Marie-Christine répond que le document est public et qu'elle le fera parvenir aux membres du comité.</p> <p>5. Présentation et période de questions</p> <p>5.1. Présentation et adoption du plan de travail 2024-2025 (Alexandre Turgeon, Réal Caron et Fatao Traoré - 20 min.</p> <p>Alexandre et Réal présentent le plan de travail.</p> <p>Caroline rapporte que des discussions internes ont eu lieu sur la manière de répondre aux objectifs du CVGMR en 2024. Elle explique que dans un premier temps, les deux présentations sur les campagnes habituelles seront programmées en septembre pour celle du printemps, puis en décembre pour celle de l'automne, et ils seront en mesure de les présenter à ces moments-là.</p> <p>Quant aux mesures en continu, Caroline et son équipe proposent aux membres du CVGMR d'organiser une visite technique, qui pourrait également servir de point de discussion sur les différentes technologies. Elle suggère donc de tenir une réunion du CVGMR, possiblement en mai, dans une salle de réunion à l'incinérateur, en incluant une visite technique pour observer les équipements en action.</p> <p>Concernant la présentation de la Ville sur les normes en vigueur, Caroline et son équipe proposent d'inviter le ministère de l'Environnement à effectuer cette présentation, étant donné que c'est le ministère qui détermine les normes applicables à l'incinérateur. De plus, le ministère est représenté au CVGMR, ce qui pourrait être une opportunité pour inviter un représentant à venir faire une</p>	<p>Suivi de M. Bessette auprès du service des communications</p> <p>Suivi de M. Bessette auprès du service des communications</p> <p>Suivi</p>
--	--

présentation à ce sujet. Elle ajoute que la Ville peut apporter son soutien dans les communications avec le ministère.

Alexandre exprime son intérêt pour la proposition de tenir une rencontre à l'incinérateur pour observer les équipements en place.

Quant à la présentation des différentes normes existantes dans le monde et en Europe, il n'est pas opposé à ce que le ministère partage son expertise sur la réglementation internationale. Cependant, il préférerait que la ville se charge de cette tâche ou bien qu'elle la confie à un consultant, afin d'obtenir des informations sur les normes et les technologies disponibles à l'échelle mondiale, en particulier dans les pays européens où les incinérateurs sont largement utilisés.

Caroline indique qu'elle transmettra les recommandations à son équipe. Elle souligne également que le ministère pourrait être impliqué dans le processus d'une manière ou d'une autre, que ce soit en fournissant une présentation préliminaire ou en participant simultanément à la réalisation du mandat.

Caroline rappelle qu'en 2013, une analyse exhaustive des normes appliquées aux incinérateurs, notamment en Europe, avait été réalisée, et qu'une visite de diverses installations en Europe avait également été effectuée. Elle suggère que l'équipe de la Ville puisse se baser sur cette étude tout en la mettant à jour si nécessaire. De plus, elle estime qu'il serait intéressant pour la Ville d'obtenir l'avis du ministère sur les perspectives d'avenir. Elle se questionne sur la valeur ajoutée d'une telle étude, en imaginant qu'il n'y ait pas eu beaucoup de changements au niveau des normes dans ces pays depuis lors. Elle se demande également si une telle étude serait pertinente actuellement sans la participation active du ministère.

Réal répond à Caroline en soulignant que la réalité de l'incinération au Québec implique principalement la Ville de Québec, surtout en ce qui concerne les déchets ménagers. Il estime donc qu'il est important que la Ville soit également impliquée dans ces discussions. De plus, il croit que la Ville de Québec peut exercer une influence sur le ministère de l'Environnement en ce qui concerne les questions liées à l'incinération au Québec, et il pense qu'une partie importante de l'expertise sur ce sujet réside aussi bien au sein de la Ville que du ministère.

Concernant l'évolution des normes relatives à l'incinération dans les pays étudiés dans l'étude de 2013, il estime que des changements ont eu lieu depuis cette période, notamment dans la région périurbaine de Paris, où des études importantes sur l'incinération des déchets ménagers ont été menées. Il mentionne avoir déposé un avis de proposition sur la reformation des dioxines et furannes après avoir pris connaissance de cette étude. Il pense donc qu'il y a des mises à jour intéressantes et importantes effectuées en France, en lien avec les réglementations de l'Union européenne. Ainsi, dix ans plus tard, il estime qu'il serait certainement possible de recueillir de nouveaux éléments sur ce sujet.

Alexandre ajoute que l'idée n'est pas d'attendre que le ministère modifie les normes avant de viser les standards les plus élevés. Il souligne que la position du comité et de la Ville a toujours été que la Ville prenne l'initiative d'adopter les meilleures

<p>pratiques étant donné que la Ville de Québec possède l'un des plus importants incinérateurs.</p> <p>Liane ajoute que si la ville se fixe déjà des normes qui dépassent la réglementation, alors il est possible d'aller plus loin et de viser l'excellence. Elle fait remarquer qu'il y a eu un certain nombre de réglementations qui ont évolué depuis 2013 ou 2014 dans le monde entier, dans le but d'améliorer la qualité de l'air. Elle suggère également de jeter un œil du côté du Japon, qui dispose de nombreux incinérateurs.</p> <p>Caroline réagit en affirmant qu'elle prend note de l'intérêt pour la présentation sur les normes et les meilleures pratiques internationales. Elle maintient son point de vue sur l'importance d'inclure le ministère dans les discussions avec eux, et propose de les inviter à remplir leur siège au sein du CVGMR si cela convient à tous.</p> <p>Liane répond favorablement en indiquant que le comité approuve cette proposition.</p> <p>Liane suggère d'ajouter au plan de travail un point de discussion concernant l'entente et le partage des responsabilités entre la Ville et Éco Entreprises Québec (ÉEQ).</p> <p>Alexandre propose de l'intégrer au point 1. B. du plan de travail.</p> <p>Mathieu rappelle que les discussions sont à un stade avancé et que les municipalités devraient bientôt signer une entente préliminaire. En théorie, cela était prévu pour le 21 janvier. Cependant, la plupart des villes accusent un retard à ce niveau, mais par exemple, Montréal a signé la semaine dernière, ce qui montre que le processus avance rapidement. Il précise que la Ville pourra bien sûr présenter le contenu de l'entente finale au CVGMR sans aucun problème. Cependant, elle ne pourra pas impliquer le comité dans le processus, car les discussions sont déjà très avancées.</p> <p>Liane répond en exprimant simplement le besoin de savoir quelles actions seront entreprises et quelles responsabilités seront maintenues ou déléguées.</p> <p>Mathieu confirme que la Ville pourra facilement présenter l'entente au CVGMR. Il souligne l'implication significative de la Ville dans le processus, en précisant qu'elle a formulé près de 300 dérogations dans ses commentaires. La Ville souhaite activement éviter toute rupture de service et, surtout, toute régression dans les services offerts aux citoyens. En termes de recyclage, la Ville de Québec est en avance et est perçue comme une pionnière, comme en témoigne par exemple la collecte effectuée avec les petits camions dans le Vieux-Québec. Ainsi, la Ville jouera un rôle de gardien des acquis obtenus grâce au travail acharné et à la créativité de son équipe au fil des années. Mathieu assure donc qu'il pourra présenter au CVGMR le fruit de leurs efforts, qui est résolument axé sur la préservation des avancées actuelles.</p> <p>Mathieu ajoute que dans l'ensemble, la Ville demeurera responsable de la collecte, car ÉEQ ne sera pas en mesure de le faire directement, mais ils prendront en charge tous les autres aspects. Il mentionne également l'existence d'une nouvelle</p>	<p style="text-align: center;">Suivi</p>
--	--

<p>campagne de sensibilisation lancée par ÉEQ appelée "Bac impact", qui constitue leur première initiative en matière de sensibilisation.</p> <p>Alexandre suggère que le comité adopte le plan de travail avec les corrections et ajouts proposés, et demande que la version mise à jour soit transmise lors de l'envoi du compte rendu et de l'ordre du jour de la prochaine réunion.</p> <p>5.2. Rapport du sous-comité sur l'organisation de la rencontre publique d'information et la rédaction du rapport annuel 2023 (Réal Caron et Fatao Traoré) - 10 min.</p> <p>La date du jeudi 9 mai a été retenue et la rencontre se déroulera au centre communautaire Jean-Guy-Drolet dans Limoilou.</p> <p>5.3. Bilan du PMO 2018-2022 (Mathieu Fournier) - 50 min</p> <p>Mathieu expose la présentation sur le PMO.</p> <p>Liane s'informe sur l'action A7 du PMO, qui est reportée au prochain PMO, visant à encourager la déconstruction responsable en exigeant un plan de gestion des résidus de chantier lors de toute demande de permis de construction, rénovation et démolition. Elle se demande si cela concerne uniquement le secteur résidentiel ou si d'autres secteurs professionnels seront également affectés, et si cela n'est pas déjà une obligation pour certains secteurs.</p> <p>Mathieu répond que ce n'est pas actuellement une obligation et que le suivi de cette action est essentiel.</p> <p>M. Villeneuve se demande comment tous les services de la ville peuvent être mis à contribution pour un effort plus important. Il encourage l'équipe de la Ville à poursuivre ses efforts envers leurs collègues des autres services pour les inciter à adopter les meilleures pratiques.</p> <p>Mathieu remercie M. Villeneuve et souligne que ce qui a changé entre le premier PMO et le prochain, c'est l'apparition de nombreuses visions et stratégies globales au cours des dernières années, telles que les plans d'actions solidaires et la stratégie de développement durable. Ces visions et stratégies couvrent souvent plusieurs aspects liés à la gestion des matières résiduelles, ce qui rend d'autant plus crucial le lien entre les différents services et unités pour garantir une utilisation efficace des ressources et éviter les doublons dans les actions.</p> <p>6. Propositions de sujets pour l'ordre du jour de la prochaine rencontre (report systématique des sujets prévus, mais non traités) et échanges sur des demandes de sujets à traiter pendant des rencontres ultérieures - (Alexandre Turgeon)</p> <p>6.1. Présentation sur l'économie circulaire et des mesures associées dans le PMGMR</p>	<p>Suivi</p>
--	--------------

<p>7. Varia</p> <p>Réal rappelle que le dépôt du rapport annuel 2023, prévu pour la rencontre du 1 er mars, enclenchera la période de mise en candidature pour la présidence et la vice-présidence de notre comité, tel que mentionné à l'article 10 de nos nouvelles modalités de fonctionnement adoptées lors de notre rencontre du 21 décembre dernier.</p> <p>Liane interroge sur la date à laquelle le CVGMR pourra visiter l'usine de biométhanisation.</p> <p>M. Bessette indique qu'il relancera l'usine de traitement des eaux pour fixer une date.</p> <p>8. Date de la prochaine rencontre</p> <p>La prochaine rencontre du comité aura lieu le 22 février 2024.</p> <p>La réunion d'avril aura lieu comme d'habitude le quatrième jeudi du mois, soit le 25 avril.</p> <p>9. Levée de la rencontre – <i>(Alexandre Turgeon)</i></p> <p>La rencontre se termine à 13h30.</p>	<p>M. Bessette poursuit ses démarches auprès de l'usine de traitement des eaux afin de fixer une date pour la visite de l'usine de biométhanisation.</p>
<p>8. Date de la prochaine rencontre : le 25 janvier 2024 – <i>(Fatao Traoré)</i></p> <p>9. Levée de la rencontre – <i>(Marie-Josée Asselin)</i></p> <p>La rencontre se termine à 13h 30</p>	

**ACRONYMES :**

PMGMR : Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (CMQ)
PMO : Plan de mise en œuvre du PMGMR (Agglomération de Québec)
VQ : Ville de Québec
CMQ : Communauté métropolitaine de Québec
RAA : Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère
CCME : Conseil canadien des ministres de l'Environnement
MELCCFP : Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs
MEMS : Mon environnement, Ma Santé
OGD : Organisme de gestion désigné
ISÉ : Information sensibilisation et éducation
AQRCB : Association québécoise de récupération des contenants de boissons



